



# Conseil d'établissement

Réunion du 14 septembre 2023  
Cafétéria Nord  
19 h 35

**Présences** : Les personnes identifiées par un crochet « ✓ » étaient présentes à la rencontre.

A	Manoucheka Céleste, parent	✓	Dominic Benoit, enseignant
✓	Geneviève Dugas, parent	✓	Chantal Caissé, enseignante
✓	Caroline Gagnon, parent	✓	Émilie Dubé, enseignante
✓	Yannick LaRue, parent substitut	✓	Hassen Fajraoui, enseignant
✓	Valérie Lupien, parent	✓	Sandra Prévost, enseignante
✓	Stéphanie Martin, parent	✓	Éliane Roussy, enseignante
✓	Gilles Tremblay, parent	✓	Éric Barrette, directeur
✓	Ahmed Sadouni, parent	✓	Lyne Brunelle, secrétaire et soutien
✓	Giacomina Schiralli, parent	✓	Rose-Anne Sauro, soutien

## 1. Ouverture de l'assemblée et vérification des présences

Ouverture de l'assemblée à 19 h 35. Monsieur Éric Barrette souhaite la bienvenue à tous.

## 2. Désignation d'un secrétaire

Monsieur Éric Barrette suggère madame Lyne Brunelle comme secrétaire pour un mandat d'un an.

CÉ-23-24-001

Madame Émilie Dubé propose madame Lyne Brunelle comme secrétaire pour un mandat d'un an. Elle est appuyée par monsieur Hassen Fajraoui.

Monsieur Barrette ajoute que messieurs Yanick LaRue et Martin Manningham seront les parents substitués.

Le représentant au comité de parent sera monsieur Ahmed Sadouni.

## 3. Présences et vérification du quorum

Madame Lyne Brunelle prend les présences. Madame Maoucheka Céleste est absente. Le quorum est respecté.

Le directeur rappelle que pour avoir le quorum, neuf membres doivent être présents dont la moitié des membres-parents soit quatre.

## 4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ-23-24-002

Il est proposé par madame Sandra Prévost d'adopter l'ordre du jour comme proposé. Sa proposition est appuyée par madame Chantal Caissé

Adopté à l'unanimité.



## 5. Présentation des membres

Monsieur Éric Barrette se présente et demande à chacun des membres de se présenter à tour de rôle.

Le directeur ajoute que depuis l'année scolaire 2020-2021, les membres qui en sont à leur première année de mandat doivent suivre une formation obligatoire. Il demande à chaque nouveau membre de la suivre. Le lien leur sera envoyé par courriel.

## 6. Élections

Monsieur Éric Barrette explique que le conseil d'établissement doit élire un président et un vice-président pour un mandat d'un an. Il précise que seuls les parents peuvent être élus à ces postes. Tous les membres ont droit de vote.

### 6.1 À la présidence

CÉ-23-24-003

Madame Sandra Prévost propose madame Valérie Lupien comme présidente du conseil d'établissement pour l'année 2023-2024. Elle est appuyée par monsieur Dominic Benoit.

Madame Valérie Lupien accepte d'agir à titre de présidente pour l'année 2023-2024.  
Adopté à l'unanimité.

### 6.2 À la vice-présidence

CÉ-23-24-004

Madame Lyne Brunelle propose monsieur Gilles Tremblay à titre de vice-président pour un mandat d'un an. Elle est appuyée par monsieur Dominic Benoit.

Monsieur Gilles Tremblay accepte d'agir à titre de vice-président pour l'année 2023-2024.

## 7. Dénonciation d'intérêt (Loi 180, art. 70)

Monsieur Éric Barrette demande aux membres de signer le formulaire Déclaration d'intérêt s'ils ont un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui peut ou qui est susceptible de mettre en conflit son intérêt personnel ou celui de notre établissement.

Il demande aussi aux membres-parents de signer la divulgation de renseignements personnels.

## 8. Adoption et suivi du procès-verbal du 13 juin 2023

La présidente demande aux membres présents qui étaient présents à la séance du 13 juin 2023 s'ils ont des modifications à apporter.

CÉ-23-24-005

Monsieur Yannick La Rue propose d'adopter le compte rendu du 13 juin 2023 comme présenté. Sa proposition est appuyée par madame Émilie Dubé.

## 9. Questions du public

Monsieur Frédéric Cyr est présent, mais n'aucune question.



## 10. Sujet pour adoption

### 10.1 Règles de régie interne

Le directeur rappelle les modifications qui ont été apportées en 2022-2023 afin de notamment permettre de voter en ligne sur un sujet entre deux séances du conseil.

Puisqu'un sujet pour approbation nécessite une réponse par oui ou par non, madame Caroline Gagnon propose qu'un tel vote soit présenté avec un questionnaire FORMS. Tous les membres sont en accord. Les règles de régie interne seront modifiées pour tenir compte de cette modification.

CÉ-23-24-006

Madame Sandra Prévost propose l'adoption du document intitulé *Régie interne 2023-2024* comme modifié. Sa proposition est appuyée par madame Émilie Dubé.

Adopté à l'unanimité.

### 10.2 Calendrier des rencontres

La loi prévoit un minimum de cinq séances annuelles du conseil d'établissement. Cette année, elles seront tenues les mardis. Puisque l'école Armand-Corbeil est une grosse école, il huit rencontres sont prévues au calendrier. Toutefois, s'il s'avérait qu'il n'y a pas de sujets suffisant à présenter, une séance pourrait être retirée du calendrier.

CÉ-23-24-007

Madame Caroline Gagnon propose d'adopter le calendrier des rencontres du conseil d'établissement 2023-2024 comme déposé. Sa proposition est appuyée par monsieur Dominic Benoit.

Adopté à l'unanimité.

## 11. Sujets pour approbation

### 11.1 Offres de service de voyages

Monsieur Éric Barrette présente les voyages facultatifs offerts pour l'année scolaire 2023-2024 et un en 2024-2025 qu'il a préapprouvés. Ceux-ci peuvent être organisés du 23 mars au 1<sup>er</sup> avril, mais peuvent être prolongés si le voyage est de nature pédagogique. Les voyages ludiques peuvent être, quant à eux, faits durant la semaine de relâche ou après la fin de l'année scolaire.

Ce n'est qu'une fois que le conseil d'établissement aura donné son aval que les organisateurs seront autorisés à communiquer avec le voyageur afin d'obtenir le prix final.

Il ajoute que les voyages seront présentés aux parents et élèves d'ici deux ou trois semaines. Le but de cette rencontre a pour objectif d'expliquer les règles de sécurité, les motifs qui peuvent être invoqués pour refuser un élève, d'aborder l'inscription obligatoire aux assurances du voyageur, etc.

Une partie du coût du voyage sera payée à l'école défrayer les coûts des enseignants. L'autre partie sera payée directement à l'agence de voyages.

La direction vérifiera les alertes du gouvernement du Canada en lien avec la sécurité dans les pays qui seront visités.



**Destination :** Colombie  
Date : 24 février au 3 mars 2024 (— 3 jours d'école)  
Clientèle : PÉI sec. 3, 4 et 5  
Cout : 3 495 \$  
Activités : Forêt tropicale, faune et flore, cours de cuisine, plantation de café, séjours chez l'habitant. Les élèves pratiqueront leur espagnol.

Adopté à l'unanimité.

**Destination :** Italie  
Quand : 24 mars au 1<sup>er</sup> avril 2024 (— 3 jours d'école)  
Clientèle : PÉI sec. 4 et 5  
Cout : 3 400 \$  
Activités : Rome et le nord, le Vatican, la Toscane, Florence et Venise. Voyage orienté sur l'histoire et la culture. Un guide présent tout au long du voyage.

Adopté à l'unanimité.

Monsieur Yannick LaRue désire savoir pour quelle raison les deux précédents voyages sont autorisés alors que les élèves manqueront trois jours de classe. Monsieur Éric Barrette explique que ces deux voyages ont des objectifs pédagogiques comparativement aux voyages à Disney ou au New York.

**Destination :** Europe centrale  
Date : 23 mars au 1<sup>er</sup> avril 2024  
Clientèle : Secondaire 4 et 5 (Tous)  
Cout : 3 700 \$  
Activités : Visite de Prague, Vienne, Cracovie, Bratislava. Voyage en lien avec le cours Monde contemporain. Les cours d'arts plastiques et d'anglais font des projets sur l'holocauste.

Adopté à l'unanimité.

**Destination :** New York — Metlife Stadium  
Date : 19 au 21 avril 2024  
Clientèle : Football sec. 2, 3, 4 et 5  
Cout : 600 \$  
Activités : Visite du Metlife Stadium et des installations universitaires avec une équipe de football.

**Destination :** New York — Les classiques  
Date : 19 au 22 avril 2024  
Clientèle : Secondaire 5 (Tous)  
Cout : 600 \$  
Activités : Visite des incontournables à New York.

**Destination :** Ottawa  
Date : 17 et 18 mai 2024  
Clientèle : Leader sec. 2 et 3  
Cout : Moins de 500 \$  
Activités : Visite des incontournables à Ottawa.

Adopté à l'unanimité.



**Destination :** Londres  
Date : 23 au 30 juin 2024  
Clientèle : Secondaire 2 et 3 (Tous)  
Cout : Moins de 2 800 \$  
Activités : Visite de la ligne de Greenwich, Stonehenge, Windsor, Harry Potter, etc.

Adopté à l'unanimité.

**Destination :** Disney  
Date : 22 au 27 juin 2024  
Clientèle : Secondaire 4 et 5 (Tous)  
Cout : Environ 2 200 \$  
Activités : Visite de Disney

Adopté à l'unanimité.

**Destination :** Washington  
Date : 11 au 14 octobre 2024 (année scolaire 24-25)  
Clientèle : Secondaire 5 (Tous)  
Cout : Environ 800 \$  
Activités : Visite des incontournables à Washington

Madame Caroline Gagnon souhaite que les voyages en Colombie, en Italie et en Europe centrale soient également ouverts aux élèves du régulier et du football.

Monsieur Éric Barrette rappelle qu'un sujet pour approbation ne peut être qu'approuvé ou refusé et ne peut être modifié. Les membres sont en accord ou en désaccord. Le conseil d'établissement n'a donc pas le pouvoir de modifier une offre de voyage, d'en modifier la date, la clientèle.

CÉ-23-24-008

Monsieur Yannick LaRue propose d'approuver en bloc les voyages présentés en ne spécifiant pas la clientèle pour Washington. Sa proposition est appuyée par madame Sandra Prévost.

CÉ-23-24-009

Madame Caroline Gagnon propose que les élèves qui ont déjà fait un voyage dans l'année scolaire en cours et qui souhaitent participer à un deuxième voyage puissent le faire que si des places sont disponibles et qu'il n'y a pas de liste d'attente. Monsieur Yannick LaRue appuie la proposition.

## 11.2 Cross-country

Monsieur Éric Barrette explique que, tel qu'inscrit au calendrier scolaire 2023-2024, le cross-country annuel de l'école sera le 4 octobre (jour 6). La direction a besoin de l'approbation du conseil d'établissement pour la levée des cours.

CÉ-23-24-009

Madame Caroline Gagnon propose la levée des cours pour la tenue du cross-country annuel. Sa proposition est appuyée par monsieur Dominic Benoit.



### 11.3 Sortie au World Press Photo

Une sortie a été proposée par un enseignant pour aller au World Press Photo qui se tiendra au Marché Bonsecours le 13 octobre prochain après les classes. Les élèves ciblés sont ceux de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire ayant le cours Arts et multimédia. Les frais chargés aux parents correspondent au prix de l'autobus et du billet d'entrée.

CÉ-23-24-010

Madame Sandra Prévost propose l'approbation de la sortie au World Press Photo le 13 octobre prochain et les frais afférents à cette sortie. Sa proposition est appuyée par monsieur Dominic Benoit.

Adopté à l'unanimité.

### 11.4 Transfert des sommes au fonds 8 de l'art dramatique vers du Havre.

Monsieur Éric Barrette rappelle que les enseignants et élèves du programme Arts-études en art dramatique ont accumulé une somme de 61 241,71 \$ au fonds à destination spéciale (fonds 8) (PGGDFI). Ces revenus proviennent de la vente des billets de spectacle.

Les sommes ainsi accumulées doivent être transférées à l'école du Havre puisque la concentration Arts-études en art dramatique est maintenant offerte dans cette école.

CÉ-23-24-011

Madame Sandra Prévost propose le transfert de 61 241,71 \$ du fonds à destination spéciale (projet PGGDFI) vers l'école du Havre. Sa proposition est appuyée par madame Chantal Caissé.

Adopté à l'unanimité.

Monsieur Yannick LaRue propose de transférer les soldes résiduels des différents projets au fonds 8 et le mettre dans le projet COMMUN. Monsieur Éric Barrette mentionne qu'il n'y a actuellement pas de sommes inférieures à 50 \$. Un compte rendu détaillé sera fait lors de la prochaine séance du conseil.

Dans un autre ordre d'idées, madame Émilie Dubé demande s'il est possible de demander des contributions aux parents pour faire des activités.

Monsieur Éric Barrette mentionne que le conseil d'établissement peut faire une activité de financement, mais ce sont ses membres qui doivent la gérer en totalité. Le projet doit être prédéfini et la contribution parentale doit être volontaire et ne peut être ajoutée à l'état de compte.

Il va vérifier avec le service des Ressources financières s'il est possible de demander aux parents de faire une contribution volontaire pour faire des activités. Dès qu'il aura obtenu la réponse, elle sera envoyée aux membres.

## 12. Sujets pour information

### 12.1 Ressources humaines

Monsieur Éric Barrette informe les membres qu'il manque trois enseignants, un psychologue, un psychoéducateur à temps plein. Certaines techniciennes en éducation spécialisée (TES) sont en arrêt de travail.

Parmi les bonnes nouvelles, il a obtenu l'ouverture d'un poste de TES pour les classes FPT.



### **13. Informations du personnel**

Madame Sandra Prévost informe les membres qu'il y aura une sortie dans un camp avec les élèves de 4<sup>e</sup> secondaire du programme d'éducation internationale (PÉI), puis une autre pour ceux de 3<sup>e</sup> secondaire à la Montagne noire.

Madame Chantal Caissé mentionne que les élèves de 5<sup>e</sup> secondaire du programme PÉI auront également une activité.

Madame Émilie Dubé demande si le conseil d'établissement peut créer un projet visant à rafraîchir, rajeunir et éclaircir l'école et faire une demande pour obtenir des fonds.

Monsieur Éric Barrette explique que des fonds sont déjà prévus dans le plan triennal et le plan quinquennal. Déjà l'an prochain, c'est un million de dollars qui sont prévus pour la rénovation complète du bloc des sports. Des sommes sont également prévues pour améliorer l'extérieur. Des représentations ont déjà été faites pour l'amélioration du bâtiment. Avec la mesure-école inspirante, l'école a été en mesure d'en faire quelques-unes.

### **14. Information du délégué au comité de parents**

Le délégué au comité de parents sera monsieur Ahmed Sadouni.

### **15. Information de la présidence**

Madame Valérie Lupien demande pour quelle raison la Coop Picasso de La Plaine a été choisie pour vendre les cahiers d'exercices aux parents de l'école. Monsieur Éric Barrette explique que la Librairie Lulu exigeait que l'école rachète les cahiers non vendus après la rentrée. En 2022-2023, l'école a dû déboursé environ 8 000 \$ pour racheter les cahiers.

Madame Valérie Lupien demande un suivi sur les dégustations surprises qui devaient être faites par le CSSDA dans la cafétéria d'Aramark. Elle avait demandé que des repas végétariens soient disponibles.

Monsieur Éric Barrette répond que par faute de manque de temps, les visites n'ont pu se faire en fin d'année. Il ajoute qu'Aramark a des enjeux de ressources humaines.

En terminant, elle demande si tous les plateaux d'éducation physique sont disponibles. Le directeur précise qu'avec le retard de l'ouverture de l'école l'Impact, les appareils de musculation sont entreposés dans le plateau situé dans le N-156 et le gymnase de l'Impact est inaccessible.

### **16. Information des élèves**

Le conseil des élèves n'est pas encore formé.

### **17. Information de l'APEP**

Rien n'est ajouté.



**18. Information de la direction**

La direction n'a rien d'autre à ajouter.

**19. Divers**

Rien n'est ajouté.

**20. Date de la prochaine rencontre et levée de la réunion**

La prochaine rencontre aura lieu le 17 octobre 2023.

CÉ-23-24-012

Madame Chantale Caissé propose la levée de l'assemblée. Elle est appuyée par monsieur Hassen Fajraoui.

Adopté à l'unanimité.

La séance est levée à 21 h 39

---

Valérie Lupien, présidente

---

Lyne Brunelle, secrétaire